



Compte-rendu du conseil municipal

22/05/2025

Présents : Simone CROUZETTE, Jean Michel LEYRIS, Cathy VILLATOUX, Georges MAZEAUD, Isabelle NOËL, Josette VERDEYME, Sylvie BOUDRIE, Jean Luc CHAMBRAS, Isabelle MARLINGE, Joëlle CLEDIERE, Romain MANCI, Patrick SAGE, Alexandra CERTAIN, Charles ORLIANGES, Pierre FOURCHES, Laurence MOUSNIER

Absents excusés : Gérald VILLETTE, Romuald RHODES ayant donné procuration à Georges MAZEAUD, Sabrina POUGET

Secrétaire de séance : Cathy VILLATOUX

- **Approbation du compte rendu** de la séance du 08/04/2025 : pas d'observation,
adopté à l'unanimité
- **Convention d'occupation du domaine public La Guinguette** : La société MACEBE a été retenue et doit se conformer aux termes de la convention conclue pour une durée de 7 ans
adopté à l'unanimité
- **Subvention aux associations** : Sylvie BOUDRIE indique qu'il n'est pas normal que certaines associations demandent une subvention alors qu'elles ont une trésorerie conséquente. Il est rappelé que la commune peut venir en aide ponctuellement. La mise à disposition des infrastructures (terrains divers, gymnase, l'installation du matériel par les agents des services techniques, les fluides, etc...) représente déjà une aide de la commune. 17 080 € ont été répartis entre 18 associations après l'examen par la commission de tous les dossiers transmis. Pierre FOURCHES fait remarquer qu'il serait bien que la commune offre une coupe de la ville de SEILHAC pour le comice agricole cantonal.
Adopté à la majorité, 1 abstention Sylvie BOUDRIE. Les présidents d'associations, Joëlle CLEDIERE, Jean Luc CHAMBRAS et Charles ORLIANGES n'ont pas pris part au vote.
- **Convention de participation financière – construction du centre d'incendie et de secours** : Tulle AGGLO contractera un prêt et émettra un titre annuel à l'encontre des 6 communes concernées (SEILHAC, ST CLEMENT, ST JAL, LAGRAULIERE, ST SALVADOUR, CHANTEIX). Le calcul sera fait au prorata du nombre d'habitants. La première échéance sera en 2027. **adopté à l'unanimité**
- **Motion pour la défense du centre de tri postal de SEILHAC** : suite à la décision de La Poste de déménager le personnel de la distribution du courrier à Tulle CDIS, une motion de soutien a été présentée au conseil municipal – texte en copie - **adopté à l'unanimité**

Questions diverses

Charles ORLIANGES indique à l'assemblée qu' EDF et ENEDIS partent à Brive mais que le conseil d'administration restera à Tulle, au Puy Pinson

Georges MAZEAUD regrette comme tout le monde le départ pour Brive du CFAI et surtout la façon dont l'information a été donnée. Il incite à aller signer la pétition en ligne contre ce départ. 130 étudiants sont concernés. Il fait un rapide point finances.

Sylvie BOUDRIE souhaite savoir si le recrutement des maîtres nageurs pour la période estivale au lac est terminé. Il en manque encore 1.

Josette VERDEYME indique que la première phase du schéma de collecte des ordures ménagères va débiter fin juin avec la mise en service des colonnes de tri pour les emballages uniquement.

La séance est levée à 20 h 05